



NOUS N'AVONS PAS ETE ENTENDUS !!!



**Le collège Henri Matisse refuse toute
baisse de moyens pour la rentrée 2021-2022**

ACTION CONJOINTE AVEC LE LYCEE JANETTI

*Pour la rentrée prochaine, la direction académique a décidé la **fermeture d'une classe** pour le collège Henri Matisse. Cette fermeture qui s'appuie sur une projection de baisse d'effectif en 4°, génère une réduction de dotation de 29 heures de cours par semaine soit l'équivalent de 1,6 poste d'enseignant.*

Dans un contexte scolaire déjà très tendu :

- **Ecole inclusive ?** : les élèves ayant une notification MDPH ne bénéficient d'une AVS que pour la moitié des heures prescrites.
- **Vie scolaire** : 7 postes d'assistants d'éducation pour 900 élèves et un protocole sanitaire renforcé à porter à bout de bras.

Cette baisse significative de dotation de **29 heures** a plusieurs conséquences :

Abandon de projets : perte de la classe EPS en 4°, baisse de moyens sur les classes Médias et Célestin et impossibilité de mettre en place les classes cinéma et éloquence en Français. Depuis toujours, ces projets sont une source importante de motivation et participent à la réussite des élèves.

Annulation de dédoublements : pour toutes les classes en Mathématiques en 5° et impossibilité de mettre en place des dédoublements en Français en 3°. Ces derniers devaient permettre de lutter contre les inégalités scolaires accrues pendant le confinement.

Au regard des conditions scolaires fortement dégradées, les enseignants.es s'attendaient à une augmentation des moyens – ou a minima une stabilisation.

Cette décision contraint à **renoncer** à de nombreux projets et dispositifs d'accompagnement pourtant nécessaires pour compenser les carences liées à la crise sanitaire.

Cette décision participe d'une **dégradation accrue** des conditions d'apprentissage dans des classes surchargées avec en moyenne 28,5 élèves.

Cette décision conduit à une **déstabilisation des collectifs de travail** : des enseignants en Mathématiques, Physique-Chimie et Histoire-Géographie devront effectuer une partie de leur service dans un autre établissement, ce qui a pour conséquence de saturer ces équipes en heures supplémentaires et **rend impossible leur participation au dispositif « devoirs faits »** entre autres. **Pour la première fois, des enseignants devront partager leur service sur plusieurs établissements alors que les besoins internes suffiraient à les maintenir en poste : la ligne rouge est franchie.**

NOUVELLE JOURNEE MORTE JEUDI 11 MARS

**Les personnels se mobilisent !
Soutenez votre collège et soutenez votre lycée
N'amenez pas vos enfants ce jour-là
POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS !**